

Animatrice petite enfance

Synthèse de l'offre

Employeur :	CTRE COM ACTION SOCIALE DE LE PORT 8 rue de saint paul 97420Le port
Grade :	Agent social
Référence :	O974210100205463
Date de dépôt de l'offre :	14/01/2021
Type d'emploi :	Emploi permanent - création d'emploi
Temps de travail :	Complet
Durée :	35h00
Nombre de postes :	1
Poste à pourvoir le :	12/03/2021
Date limite de candidature :	08/03/2021

Lieu de travail :

Lieu de travail :	8 rue de saint paul 97420 Le Port
--------------------------	--------------------------------------

Détails de l'offre

Grade(s) :	Agent social
Famille de métier :	Enfance, famille > Petite enfance
Métier(s) :	Autre

Descriptif de l'emploi :

Assure le bien être corporel, affectif et physiologique de l'enfant en même temps que son éveil, et répondant à ses besoins. Accueil des enfants (individuellement ou en groupe), et des parents ou substituts parentaux (établir une relation de confiance). Création et mise en oeuvre des conditions au bien être des enfants. Aide à l'enfant dans l'acquisition de l'autonomie. Mise en oeuvre des règles de sécurité et d'hygiène.

Profil demandé :

SAVOIR-FAIRE : - participation à l'élaboration du projet pédagogique ; - analyser les besoins et les caractéristiques des publics accueillis ; - élaborer et mettre en œuvre les projets pédagogiques de la structure d'accueil ; - construire et développer une démarche coopérative de projet ; - prendre en compte le développement durable dans l'élaboration du projet pédagogique ; - animation des activités et accompagnement des publics accueillis ; - encadrer des activités de loisirs et les adapter aux différents publics ; - concevoir des séances en adaptant des supports d'animation en lien avec le

projet pédagogique ; - planifier des temps d'animation en respectant les rythmes des publics ; - élaborer et suivre le budget lié aux activités ; - respecter les capacités, l'expression et la créativité de l'individu ; - être à l'écoute et savoir dialoguer avec le public ; - impulser et animer la dynamique du groupe ; - mettre en forme et faciliter le projet du groupe de jeunes ; - s'adapter à la diversité sociale et culturelle des jeunes ; - repérer les jeunes en difficulté et signaler la situation au responsable de la structure ; - sensibiliser les enfants et les jeunes au respect de l'environnement. ζ SAVOIRS : - savoirs socioprofessionnels ; - missions, projets éducatifs, structuration du service et valeurs partagées de l'animation ; - réseau de partenaires socio-éducatifs ; - connaissances pédagogiques liées au public ; - méthodologie de construction d'un cycle d'activités ; - conditions matérielles et techniques des projets et des activités ; - rythme de l'enfant et de l'adolescent ; - activités d'éveil, sportives, culturelles, artistiques ; - techniques d'animation et d'encadrement ; - caractéristiques du public adolescent. ζ Savoirs généraux : - contexte géographique, socio-économique et culturel local ; - fonction publique territoriale et collectivités ; - orientations et organisation de la collectivité ; - comptabilité publique.

Mission :

accueille un groupe d'enfants, de jeunes ; - conçoit, propose et met en œuvre des activités d'animation et de loisirs dans le cadre du projet éducatif du service ou de l'équipement. ζ Activités techniques : - participation à l'élaboration du projet pédagogique ; - animation des activités et accompagnement des publics accueillis. ζ Activités spécifiques : - gestion d'un local d'accueil et d'un budget à adapter ; - animation dans le cadre de classes transplantées ; - mise en œuvre de soutien scolaire ; - organisation d'activités multimédias ; - développement d'accueil et d'activités d'information jeunesse et d'aide à l'insertion professionnelle.

Téléphone collectivité : 02 62 42 46 60

Adresse e-mail : recrutement@ville-port.re

Travailleurs handicapés :

Nous vous rappelons que conformément au principe d'égalité d'accès à l'emploi public, cet emploi est ouvert à tous les candidats remplissant les conditions statutaires requises, définies par le statut général des fonctionnaires, la Loi du 26 janvier 1984 portant statut général des fonctionnaires territoriaux et le décret régissant le cadre d'emplois correspondant. Nous vous rappelons toutefois, qu'à titre dérogatoire, les candidats reconnus travailleurs handicapés peuvent accéder à cet emploi par voie contractuelle.